

Rouvres

L'école deviendra-t-elle une salle des fêtes ?

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 17 février 2017
469 mots | Yannick SOBECKI



La maire, Marie-Noëlle Marc, devant l'école du village qui fermera ses portes à la fin de cette année scolaire.

Le conseil municipal se penche sur la réhabilitation des bâtiments scolaires qui seront libérés avec le regroupement de tous les élèves, à Maizières, à la rentrée de septembre.

Le projet

Dans un village comme celui de Rouvres, peuplé de 200 habitants, « **le budget communal est très modeste. Nous réalisons des actions courantes. Nous faisons en sorte que la commune continue à vivre et à être entretenue** », déclare Marie-Noëlle Marc, la maire. Une réflexion sur un projet plus ambitieux est cependant en cours au sein de l'équipe municipale : « **La réhabilitation de l'école en salle des fêtes** ».

La décision prise par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, et connue depuis des mois, de rassembler toutes les classes du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Maizières, Ernes, Rouvres (MER), sur le seul site de Maizières pour la rentrée de septembre, a fait émerger cette perspective.

L'école de Rouvres, qui accueille encore jusqu'à la fin de cette année scolaire une classe de CM1-CM2, sera fermée et le bâtiment communal pourra trouver une nouvelle affectation.

« **Notre souhait est d'aménager la salle de classe et, peut-être, le préau pour créer un nouvel équipement qui remplacera la petite salle des fêtes actuelle : un baraquement vétuste qui date de l'époque de la reconstruction** », avance la maire. **C'est une idée qui demande à être creusée. Pour l'instant, nous n'avons pas pris de décisions sur les travaux à effectuer et nous n'avons pas de plan de financement** », précise l'élue.

Fins du chantier de l'église

L'année 2017 permettra d'affiner le projet, parallèlement à la poursuite de « **deux dossiers biens avancés : la fin des travaux d'accessibilité à l'église, pour les personnes à mobilité réduite, et la rénovation du système électrique des cloches de l'église** ».

D'autres chantiers plus onéreux seront engagés. « **Il faudra refaire la voie communale n° 1, qui débouche sur la RD131 reliant Maizières à Estrées-la-Campagne. Mais, comme cela est très coûteux, nous procéderons par tranches.** »

Il s'agira également de mettre en place les moyens de défense contre l'incendie pour à terme « **sécuriser l'ensemble de la commune.** » Une première étape se concrétisera cette année avec l'installation d'une citerne enterrée.